

L'ensemble du Fort Rouge (Inde)

No 231 rev

26 octobre 1992
31 janvier 2006

Nom officiel du bien tel que
proposé par l'État partie : L'ensemble du Fort Rouge

Lieu : Delhi

Brève description :

Le Fort Rouge était le palais-fort de Shahjahanabad, la nouvelle capitale de l'empereur moghol Shah Jahan. Il tire son nom de ses massifs murs d'enceinte en grès rouge.

Connu à l'origine sous le nom de *Qala-a-Mubarak'a* (la citadelle hospitalière), le fort fut construit en même temps que la ville par Shah Jahan, cinquième empereur moghol d'Inde (1628-1658), lorsque ce dernier déplaça sa capitale de Agra. Il est voisin d'un autre fort, plus ancien, Salimgarh, construit par Islam Shah Suri en 1546, autrefois séparé du premier par un fleuve, aujourd'hui par une route. Le Fort Rouge et le fort Salimgarh sont désignés sous le nom d'ensemble du Fort Rouge.

À l'origine, les grands murs surplombaient une douve. Deux portes donnent accès au bazar, à la salle d'audience et à une enfilade de pièces du palais aux belles proportions, luxueusement décorées en marbre blanc. Les appartements privés consistent en une rangée de pavillons reliés par un canal que l'on appelle le Nahr-i-Bihisht, ou Fleuve du Paradis. Le palais fut conçu à l'image du paradis tel qu'il est décrit par le Coran. Un distique gravé dans le palais proclame : « *S'il est un paradis sur terre, il est ici, il est ici.* »

Le plan du palais est basé sur des prototypes islamiques, mais chaque pavillon dévoile des éléments architecturaux typiques des bâtiments moghols, qui reflète une fusion des traditions perses, timourides et hindoues. On considère que le Fort Rouge représente l'apogée de la créativité moghole sous l'empereur Shah Jahan. Après 1857, quelques structures furent démolies par les Britanniques et remplacées par des baraquements militaires.

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *monument*.

1. IDENTIFICATION

Inclus dans la liste indicative : 16 mars 2005

Assistance internationale au titre du Fonds du patrimoine mondial pour la préparation de la proposition d'inscription : Non

Date de réception par le
Centre du patrimoine mondial : 15 octobre 1982

Antécédents : Il s'agit d'une proposition d'inscription différée (17e session extraordinaire, Carthagène, 1993).

Une première proposition d'inscription a été examinée par le Bureau du Comité du patrimoine mondial au cours de sa 17e session extraordinaire (Carthagène, 1993). L'ICOMOS recommandait alors que : « *l'inscription de ce bien sur la Liste du Patrimoine Mondial soit différée jusqu'à ce que la quasi-totalité du monument soit transférée à l'« Archaeological Survey of India » et qu'une protection statutaire soit étendue à l'ensemble du monument.* »

Le Bureau du Comité du patrimoine mondial approuva la recommandation suivante :

« *Les autorités indiennes ont fournies un complément d'information sur la protection légale des sites historiques, en signalant qu'autour de tous les sites il existait une zone de protection de 100 mètres, ainsi qu'une zone tampon de 300 mètres. L'ICOMOS a souligné qu'il y avait en Inde une vieille tradition de conservation et que la protection actuelle du site répondait aux conditions du Patrimoine Mondial. Cependant, en ce qui concerne le Fort Rouge, des parties importantes du site sont sous contrôle militaire. En conséquence, l'ICOMOS a recommandé de différer cette inscription jusqu'à ce que les parties en question soient confiées à l'« Archaeological Survey of India ». Le Bureau a approuvé cette recommandation et a différé l'inscription.* »

Les propositions d'inscription précédentes couvraient une plus petite superficie, comprenant seulement le Fort Rouge et non le fort Salimgarh.

L'État partie a soumis une nouvelle proposition d'inscription révisée le 31 janvier 2006.

Consultations : L'ICOMOS a consulté son Comité scientifique international sur les fortifications et le patrimoine militaire.

Littérature consultée (sélection) :

Koch, Ebba, *Moghol Architecture*, 1991.

Mukherji, Anisha Shekhar, *The Red Fort of Shahjahanabad*, Delhi, 2003.

Tillotson, Giles, *Moghol India*, 1990.

Mission d'évaluation technique : 19-22 septembre 2006.

Information complémentaire demandée et reçue de l'État partie : L'ICOMOS a écrit à l'État partie le 11 décembre 2006, et l'État partie a répondu le 9 janvier 2007. L'ICOMOS a envoyé une demande d'information complémentaire le 31 janvier 2007 et l'État partie a fourni de la documentation le 27 février 2007.

Date d'approbation de l'évaluation par l'ICOMOS : 11 mars 2007

2. LE BIEN

Description

L'ensemble du Fort Rouge avec le fort Salimgarh plus ancien occupe une superficie d'environ 120 acres (60 hectares).

Le Fort Rouge fut bâti par l'empereur Moghol Shah Jahan en même temps que sa nouvelle capitale Shajahanabad au milieu du XVII^e siècle. La structure de la nouvelle ville projetée s'inspirait d'Ispahan, la capitale perse, et reflétait le pouvoir et la grandeur de la cour moghole. Le fort était le point central de la ville, situé stratégiquement à l'extrémité de l'axe principal et à proximité du fleuve Yamuna. Il est contigu au premier fort de Salimgarh, construit sur une île sur le fleuve et relié au Fort Rouge par un pont.

La construction du fort commença en avril 1639 et se termina en 1648. Ses murs massifs en grès rouge – dont il tire son nom – renferment une aire de 656 mètres par 328 mètres et s'élèvent à 23 mètres de haut.

Depuis sa construction, le fort a connu des ajouts et quelques destructions. Parmi les ajouts se trouvent la Moti Masjid (la mosquée de la Perle), construite par le fils et successeur de Shah Jahan, Aurangzeb, en 1659-1660, et quelques édifices du dernier empereur moghol, Bahadur Shah Zafar. Après 1857, de nombreuses structures furent démolies par les Britanniques qui érigèrent à leur place des bâtiments militaires de style colonial et les jardins moghols furent transformés en jardins anglais, perturbant le plan du Fort Rouge. Un changement également profond a été apporté par le détournement du cours du fleuve vers l'est ; son cours d'origine passant entre les deux forts est aujourd'hui occupé par le périphérique intérieur de Delhi.

À l'intérieur des murs d'enceinte, l'organisation spatiale et les caractéristiques architecturales de l'ensemble des monuments moghols mettent en évidence les principales activités quotidiennes de la cour de Shah Jahan qui, à son apogée, pouvait recevoir 3 000 personnes.

Le Fort Rouge fut le premier palais-fort moghol construit selon un schéma géométrique en damier inscrit dans une forme octogonale, à l'intérieur d'une ville de plan octogonal. L'architecture du Fort Rouge est basée sur le concept de structures pavillonnaires disposées dans ce damier. Le matériau de base est la brique, habillée de grès ou de marbre. Les bâtiments se caractérisaient par des éléments décoratifs synthétisant des motifs indiens, européens et perses, pour créer un style Shah Jahan unique qui incorporait des compositions géométriques complexes, des incrustations de pierres dures, des couleurs vives et des jeux d'eau. Shah Jahan fut le premier à utiliser de grands et complexes *jali* en marbre, cloisons ajourées aux formes hexagonales. Ces éléments décoratifs étaient l'apothéose de ceux développés par les précédents Grands Moghols.

Les vestiges moghols contrastent fortement avec ceux de la période britannique, qui reflètent les besoins de base d'une force d'occupation.

L'ensemble du Fort Rouge proposé pour inscription est composé des éléments principaux suivants :

Fort Rouge :

- Enceinte, bastions et portes
- Chhatta Chowk, marché du palais
- Naubat Khana ou Naqqarkhana, maison du Tambour
- Diwan-i-Am, salle d'audience publique
- Pavillons du palais et le Nahr-i-Bihisht, Fleuve du Paradis
- Diwan-i-Khas, salle d'audience privée
- Hammam, bains
- Moti Masjid, mosquée de la Perle
- Hayat-Baksh Bagh, jardin vivifiant
- Bâtiments de la période britannique

Fort Salimgarh

Ces éléments sont envisagés tour à tour :

Fort Rouge :

- Enceinte, bastions et portes

Le long des murs en grès rouge sont édifiés à intervalles réguliers des bastions surmontés de kiosques en forme de dômes. Les principales entrées sont la porte de Lahore et la porte de Delhi. La porte de Lahore était l'entrée solennelle publique utilisée par les visiteurs et l'empereur lui-même. Elle est constituée de trois niveaux entre deux tours semi-octogonales surmontées d'une délicate arcade à sept arches avec des coupoles blanches flanquées de deux minarets. La porte de Delhi était utilisée par les soldats et les autres personnes travaillant dans le fort.

- Chhatta Chowk, marché du palais

La porte de Lahore mène directement au Chhatta Chowk, une arcade voûtée qui servait autrefois de marché du palais.

- Naubat Khana ou Naqqarkhana, maison du Tambour

Du marché, on parvient au Naubat Khana ou Naqqarkhana (maison du Tambour), un bâtiment rectangulaire de trois étages. C'est ici que les visiteurs de marque étaient accueillis en musique et seuls les princes pouvaient poursuivre le chemin à cheval au-delà de ce point.

- Diwan-i-Am, salle d'audience publique

La salle d'audience est une pièce ouverte bordée de quarante piliers, comme au Fort d'Agra. La salle rectangulaire disposée sur un socle avec des ouvertures sur trois côtés et trois ailes dotées d'une façade à neuf arches multiples. Des piliers octogonaux fuselés surmontés de chapiteaux à feuilles et de voûtes soutenaient un plafond marqueté. Le trône royal se dressait sous un dais de marbre

au fond de la salle, décoré de pierre dure et incrusté de motifs floraux polychromes de pierres semi-précieuses.

- Pavillons du palais et le Nahr-i-Bihisht, Fleuve du Paradis

Au-delà, une série de palais de marbre blanc aux belles proportions se succèdent, parallèles au cours du fleuve, érigés sur des plates-formes, tous reliés par le Fleuve du Paradis qui les traversait, ses canaux décorés différemment dans chaque palais, et pourtant en harmonie avec les autres.

- Diwan-i-Khas, salle d'audience privée

C'est le plus ornemental de tous les bâtiments de Shah Jahan : marbre blanc, colonnes incrustées de motifs floraux en pierres dures, avec des pierres précieuses et des dorures. Haussée sur un socle, la salle est ouverte de tous côtés, sauf la façade sur le fleuve, occultée par des panneaux ajourés *jali*. Son plafond plat, à l'origine recouvert d'argent, est soutenu par 32 colonnes décorées de feuilles d'acanthe. Au centre de la structure se dressait à l'origine le trône en forme de paon. Aujourd'hui, le Diwan-i-Khas n'est qu'un pâle reflet de sa gloire originelle, pourtant le célèbre distique gravé sur son mur rappelle sa magnificence passée : « *S'il est un paradis sur terre, il est ici, il est ici.* »

- Hammam, bains

Les bains, construits en marbre et décorés par des incrustations de pierres dures et des fenêtres vitrées, consistent en une série de pièces pourvues d'eau chaude et froide coulant par des rigoles incrustées de fleurs sculptées, qui donnent l'impression d'être dans un jardin.

- Moti Masjid, mosquée de la Perle

Construite en 1659-1660 par Aurangzeb, fils et successeur de Shah Jahan, pour son usage personnel, elle est entièrement en marbre. Ses coupes à triples bulbes étaient à l'origine habillées de cuivre. Le sol de la salle de prière est incrusté de *musallas* (tapis de prière) en marbre noir.

- Hayat-Baksh Bagh, jardin vivifiant

Le jardin au nord de Moti Masjid est disposé comme un jardin moghol typique en carrés séparés par des canaux. Ceux-ci ont été récemment reconstruits.

- Bâtiments de la période britannique

Construits en pierre de taille avec des ouvertures en berceau, quatre bâtiments de trois étages, sept de deux étages et treize d'un seul étage furent construits pour le casernement en 1867-1868 et occupent les angles nord-est et sud-est du fort.

Fort Salimgarh

Ce fort, antérieur au Fort Rouge, fut construit par Shah Suri en 1546. Toutefois, hormis quelques vestiges d'une petite structure plus ancienne, les bâtiments qui subsistent datent tous de la fin de l'époque de la domination britannique. Édifié sur une île du fleuve, le fort Salimgarh

était relié aux rives par un pont. L'ancien pont a été remplacé par un autre construit à un endroit différent, du temps de la domination britannique, et relie les deux forts. Un chemin de fer à deux voies traverse le fort Salimgarh.

Histoire et développement

Avant la période moghole, les principes urbanistiques de l'Inde furent établis aux environs du troisième millénaire av. J.-C. Dans les siècles qui suivirent, la construction des forts, palais, temples, jardins et systèmes hydriques devinrent les éléments clés de l'architecture locale. Pendant la première période moghole, aux XVIe et XVIIe siècles, les styles architecturaux de la Perse fusionnèrent avec les traditions hindoues locales et donnèrent naissance au style moghol si particulier. Ce processus commença avec le premier empereur moghol Babur (1526-1530) et se développa avec le second, Humayun, qui introduisit la configuration octogonale appliquée à l'urbanisme et aux éléments architecturaux. Sous Shah Jahan, ce style atteignit un sommet d'élégance et de raffinement dans le détail, illustré dans les magnifiques palais érigés sous son règne à Agra et à Delhi, combinant grandeur et un sens esthétique aigu, soutenu par la prospérité économique de son règne.

La construction du Fort Rouge commença en avril 1639 et s'acheva en 1648 dans le cadre de la construction de Shahjahanabad, sa nouvelle capitale transférée de Agra. L'action de Shah Jahan contribua à l'introduction d'approches novatrices de l'urbanisme à Shahjahanabad, où la ville entière fut inscrite dans un schéma octogonal et centrée sur le Fort Rouge.

Le Fort Rouge fut complété par son fils qui construisit la mosquée de la Perle, puis par le dernier empereur moghol, Bahadur Shah Zafar. La chute de l'Empire moghol commença avec celle de Shah Jahan. Le trône en forme de paon fut retiré et le bâtiment connut d'autres utilisations. En 1718, le Naqqar Khan servit de prison. Ce lieu fut mis à sac en 1739 par Nadir Shah de Perse qui vida le trésor. Le bâtiment fut endommagé par les bombardements des Marathes et des Jat en 1759.

Après la mutinerie des cipayes en 1857, le fort fut pris par les Britanniques et devint le quartier général de l'armée britannique des Indes. Il avait été dépouillé de ses trésors par l'empereur pour financer sa résistance aux Britanniques. De nombreuses structures importantes à l'intérieur du fort furent démolies par les Britanniques qui érigèrent à leur place des bâtiments militaires de style colonial. Ils transformèrent aussi les jardins moghols en jardins anglais. Un autre profond changement fut le détournement du fleuve qui ne passe plus entre les deux forts. À sa place passe un périphérique au trafic chargé. Quand l'Inde obtint son indépendance en 1947, l'armée indienne prit le contrôle de l'ensemble du Fort Rouge. En décembre 2003, elle céda le fort à l'Autorité archéologique de l'Inde (*Archaeological Survey of India*), satisfaisant ainsi aux exigences définies par le Bureau du patrimoine mondial en 1993. Les bâtiments militaires sont aujourd'hui vides.

Le Fort Rouge est ouvert au public et attire plusieurs millions de visiteurs par an. C'est aussi le lieu d'où le Premier ministre de l'Inde s'adresse à la nation le 15 août

chaque année pour marquer le jour où l'Inde obtint l'indépendance du Royaume-Uni.

La construction du fort Salimgarh débuta en 1544 sous Islam Shah. Le fort fut ensuite occupé par Humayun pour reconquérir Delhi des mains d'Islam Shah et par Shah Jahan comme résidence pendant la construction du Fort Rouge. Shah Jahan y fut aussi emprisonné à la fin de sa vie. Presque tous les bâtiments de la période moghole, y compris le pont reliant le Fort Rouge, furent détruits par les Britanniques. Comme noté ci-dessus, de nombreuses nouvelles structures furent bâties par les Britanniques, y compris une voie ferrée qui traverse le site.

3. VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE, INTEGRITÉ ET AUTHENTICITÉ

Intégrité et authenticité

Intégrité

- Fort Rouge

La disposition spatiale du fort et sa relation au fleuve et à la ville sont des aspects majeurs de sa conception. Le fort est considéré comme une synthèse unique des conceptions perses, hindoues et islamiques de l'urbanisme. C'est le premier palais-fort moghol à avoir été conçu sur un plan systématique (par contraste avec Lahore et Agra). À l'intérieur des murs d'enceinte, une différenciation spatiale soignée marquait les diverses fonctions de la cour et les bâtiments reflétaient des structures sociales hiérarchiques.

Depuis sa construction, deux interventions majeures ont rompu cette harmonie : la démolition de bâtiments et leur remplacement par des baraquements britanniques ; le détournement du cours du fleuve et son remplacement par un grand axe routier. Ces deux interventions ont eu un impact sur l'intégrité du plan moghol.

Le paysage entre les pavillons faisait partie du plan spatial d'ensemble du Fort Rouge. Le paysage à l'intérieur du fort a été profondément modifié, essentiellement en raison des interventions des forces d'occupation britanniques. Au vu de la disposition actuelle des jardins, il est difficile d'identifier ce qui provient d'une authentique conception moghole et ce qui n'en relève pas. L'ASI (*Archaeological Survey of India*), avec l'aide de conseillers, mène actuellement une recherche sur les espaces paysagers afin de déterminer ce qui reste de la disposition originelle des jardins moghols.

Les bouleversements les plus spectaculaires ayant eu un impact sur l'intégrité de l'ensemble du Fort Rouge sont : la transformation du fleuve en grand axe routier, ce qui altère la relation du bien à l'environnement qui lui était destiné, et la division du fort Salimgarh par un chemin de fer.

L'état actuel ne peut prétendre refléter tous les principes du plan et de la conception architecturale moghols. En revanche, les vestiges bâtis de l'ensemble du Fort Rouge montrent à présent l'impact de la colonisation britannique sur les survivances de l'architecture et de l'urbanisme moghols. L'ICOMOS considère que le Fort Rouge présente un caractère d'intégrité lié à ces deux strates.

- Fort Salimgarh

Dans le fort Salimgarh, toutes les structures, sauf une, datent de l'époque britannique tardive. Un chemin de fer à deux voies divise le fort en deux parties. L'État partie justifie la présence de la voie ferrée en tant qu'exemple d'une strate britannique superposée à une strate moghole.

L'ICOMOS considère que le concept de « strate » est acceptable dans le cas du Fort Rouge en raison de la quantité importante de vestiges encore visibles datant de la période moghole ; en revanche, une ligne de chemin de fer traversant le fort Salimgarh en son milieu, associée à l'absence de vestiges moghols d'importance visibles porte préjudice à l'intégrité du fort Salimgarh ainsi qu'à l'ensemble du Fort Rouge.

Néanmoins, le fort Salimgarh est lié inextricablement au Fort Rouge dans l'usage et dans l'histoire récente, et il est perçu comme partie intégrante de l'ensemble du Fort Rouge. L'ICOMOS considère donc qu'il est justifié de l'inclure dans le bien proposé pour inscription. L'ICOMOS souligne que, à lui seul, le fort Salimgarh ne répond pas de façon appropriée aux conditions d'intégrité en termes de présentation d'aspects liés aux valeurs identifiées du Fort Rouge ; son intégrité ne peut donc s'envisager qu'en termes d'une valeur qu'il possède en tant que partie de l'ensemble du Fort Rouge.

Authenticité

L'ICOMOS considère que l'authenticité des bâtiments moghols ou des bâtiments construits par les Britanniques ne fait aucun doute. Comme noté ci-dessus, il y a plus d'incertitude concernant la disposition des jardins du fort qui ont été recréés dans le style moghol à partir de leur forme de jardins anglais ; tant que les résultats d'une étude en cours ne seront pas livrés, on ne peut pas affirmer que les jardins reflètent la configuration originale moghole.

L'ICOMOS considère que, dans le cas du fort Salimgarh, il reste si peu de vestiges de la période moghole que, du point de vue du patrimoine matériel, l'authenticité ne peut concerner que les bâtiments et le chemin de fer construits par les Britanniques, et du point de vue du patrimoine immatériel, celle-ci ne peut se rapporter qu'à son association avec des périodes antérieures et l'emprisonnement de Shah Jahan. En ce sens, les vestiges sont des expressions authentiques de l'histoire plus récente. Là encore, Salimgarh ne peut être considéré que comme un ajout au Fort Rouge, inclus pour compléter l'ensemble.

En conclusion, l'ICOMOS considère que l'intégrité de l'ensemble du Fort Rouge est satisfaisante en tant qu'expression par strates de l'architecture et de l'urbanisme moghols et de l'utilisation plus récente des forts à des fins militaires par les Britanniques.

L'ICOMOS considère que l'authenticité des bâtiments moghols et britanniques de l'ensemble du Fort Rouge est établie, bien que des études supplémentaires soient nécessaires pour confirmer la fidélité de la disposition actuelle des jardins. Dans le cas particulier du fort Salimgarh, l'ICOMOS considère que l'authenticité de la période moghole est liée à la connaissance de ses usages et associations, et aux structures datant de la période britannique.

Analyse comparative

Le dossier présente une comparaison détaillée du Fort Rouge avec trois autres forts moghols déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, le fort d'Agra (1983), Fatehpur Sikri (1986) et le fort de Lahore (1981), tous construits avant le Fort Rouge.

En matière de schéma, le Fort Rouge était fondamentalement différent des trois autres en raison de son plan géométrique délibéré avec des zones réservées selon la hiérarchie sociale, qui contraste avec ce que l'on appelle la nature fortuite des trois autres forts. Le Fort Rouge représente par conséquent une avancée de l'architecture moghole et peut être considéré comme son ultime expression avant la chute de la dynastie des Grands Moghols précipitée par la fin de Shah Jahan.

Le Fort Rouge occupe une place unique dans le développement de l'architecture moghole et est important en tant que symbole de la puissance et de l'influence de l'empereur moghol Shah Jahan.

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative justifie d'envisager l'inscription de ce bien sur la Liste du patrimoine mondial.

Justification de la valeur universelle exceptionnelle

L'État partie avance que l'ensemble du Fort Rouge a une valeur universelle exceptionnelle pour les raisons suivantes :

- C'est le palais le plus important en Inde en ce qui concerne sa conception et son processus de construction, ainsi que son témoignage unique sur les traditions islamiques, hindoues et perses.
- Il présente des strates de développement historiques commençant avec les moghols et se poursuivant jusqu'à présent.
- Il est associé à la lutte pour l'indépendance et représente aujourd'hui un symbole de l'Inde libre.

Critères selon lesquels l'inscription est proposée

L'ensemble du Fort Rouge est proposé pour inscription sur la base des critères i, ii, iii et vi.

Critère i : L'État partie justifie ce critère du fait que l'ensemble du Fort Rouge incarne l'architecture des palais des Grands Moghols et représente l'apogée du développement et des réalisations de l'architecture et de l'urbanisme moghols de l'empereur Shah Jahan. Il met en évidence les innovations en matière d'urbanisme, de techniques de construction, de systèmes hydrauliques, de conception des jardins et de complexité des œuvres d'art.

L'ICOMOS considère que sans aucun doute le Fort Rouge a fait date dans l'architecture moghole et au moment de son édification était un chef-d'œuvre d'urbanisme, de conception et de construction. Toutefois, depuis sa construction, des interventions majeures ont diminué son intégrité globale, l'ont altéré et déparé de son opulente

magnificence. L'état existant est spectaculaire mais ne montre pas l'entière ni le luxe de la création originale. Comme l'énonce le dossier de proposition d'inscription : « L'ensemble du concept de l'architecture du fort a été nié. » Le fort Salimgahr a été construit avant le Fort Rouge et ne fut jamais partie intégrante de la conception moghole du Fort Rouge.

L'ICOMOS considère que ce critère n'a pas été justifié pour le Fort Rouge et qu'il ne pourrait pas s'appliquer au fort Salimgarh.

Critère ii : L'État partie justifie ce critère par le fait que le plan et la conception du Fort Rouge représentent l'apogée du développement architectural initié en 1526 par le premier empereur moghol et porté à un splendide raffinement par Shah Jahan. Le style architectural des bâtiments et le dessin du jardin ont fortement influencé les constructions et les jardins ultérieurs au Rajasthan, à Delhi, à Agra et dans les régions environnantes.

L'ICOMOS considère que la fusion des traditions islamiques, perses, timourides et hindoues est pertinente pour ce critère : l'épanouissement final de l'architecture moghole, tout en se basant sur des traditions locales, les a animées par des idées, des techniques, des savoir-faire et des conceptions importés, pour produire des résultats exceptionnels en matière d'urbanisme et d'architecture, comme en témoignent les vestiges du Fort Rouge.

L'ICOMOS considère que ce critère est justifié.

Critère iii : L'État partie justifie ce critère par le fait que l'ensemble du Fort Rouge a joué un rôle essentiel dans des périodes importantes de l'histoire de l'Inde : Shah Jahan, le dernier empereur moghol, construisit le Fort Rouge et fut ensuite emprisonné au fort Salimgarh ; le fort fut le quartier général de l'armée britannique des Indes et fut le témoin de la première guerre d'indépendance en 1858.

L'ICOMOS reconnaît que le Fort Rouge a joué un rôle historique important. L'ICOMOS considère aussi que le plan et le style architectural novateurs des constructions ainsi que le dessin des jardins développés au Fort Rouge ont fortement influencé les constructions et les jardins réalisés par la suite au Rajasthan, à Delhi, à Agra et au-delà. Ces aspects sont pertinents pour la justification du critère iii, de même que la capacité de l'ensemble du Fort Rouge à représenter la manière dont l'occupation militaire britannique a abouti à la superposition d'une strate sur les bâtiments antérieurs.

L'ICOMOS considère que ce critère est justifié.

Critère vi : L'État partie justifie ce critère par le fait que l'ensemble du Fort Rouge a été un symbole de pouvoir depuis le règne de Shah Jahan, a été témoin des grands changements historiques sous la domination britannique, est devenu le symbole de la lutte pour l'indépendance, fut le lieu de la première célébration de l'indépendance et est l'endroit où elle est encore célébrée aujourd'hui.

L'ICOMOS considère que l'ensemble du Fort Rouge a été le cadre d'événements qui ont eu au cours du temps un impact décisif sur sa région géoculturelle.

L'ICOMOS considère que ce critère est justifié.

L'ICOMOS considère que la valeur universelle exceptionnelle a été démontrée et que le bien proposé pour inscription répond aux critères ii, iii et vi.

4. FACTEURS AFFECTANT LE BIEN

Routes et chemins de fer

La convergence de routes et de voies ferrées près du bien et la proximité des gares de Delhi et New Delhi et de la gare routière de Delhi génèrent des niveaux élevés de nuisances sonores et de pollution de l'air – reconnus dans le dossier.

La proximité de la route longeant l'ancien cours du fleuve jusqu'au Fort Rouge augmente fortement le niveau de pollution de l'air dans le bien et pourrait avoir des effets néfastes sur les matériaux délicats, comme le marbre et le grès, et endommager les soubassements. L'important trafic routier sur cet axe, qui est le périphérique intérieur de Delhi, a également des effets néfastes sur le pont – fortement endommagé - qui relie les deux forts et sur les murs d'enceinte.

La voie ferrée qui longe le Fort Rouge au nord et traverse le fort Salimgarh draine aussi un trafic considérable.

L'État partie reconnaît qu'il est nécessaire de réduire la pollution de l'air ainsi que les niveaux de bruit provenant des routes et du chemin de fer afin d'offrir aux visiteurs une expérience plus tranquille.

L'ICOMOS considère qu'il est nécessaire d'envisager sur le long terme le déplacement de la route qui passe à proximité immédiate du Fort Rouge, et sur le court terme les effets de la pollution et les impacts physiques devraient être traités.

Remontées d'humidité

Ceci affecte plusieurs structures sans que l'on en comprenne actuellement complètement les causes. Des nappes phréatiques à fleur de sol et l'arrosage des pelouses sont considérées comme des causes possibles. Le changement climatique pourrait aggraver ce problème. L'ICOMOS recommande que cela soit traité dans le cadre du Plan d'ensemble de gestion et de conservation (*Comprehensive Conservation Management Plan - CCMP*).

Préparation aux risques

Le feu est reconnu comme étant une menace majeure pour les plafonds et autres éléments en bois ainsi que pour le mobilier des bâtiments. Le dossier de proposition d'inscription indique que l'*Archaeological Survey of India* met au point des mesures internes mais devra travailler en liaison avec le service des pompiers de Delhi.

L'ICOMOS considère que les procédures d'urgences pour contrer les risques d'incendie doivent être mises en place dès que possible. Il est entendu que cela sera traité par le Plan d'ensemble de gestion et de conservation (*CCMP*).

Conservation/érosion

La nature poreuse du grès rouge signifie que l'érosion au cours des siècles va poser des problèmes. Le dossier de proposition d'inscription reconnaît que de précédents travaux de conservation inappropriés sont aussi une question à traiter. Sur beaucoup de bâtiments, le marbre blanc se détériore également en raison de dépôts de matières inorganiques. Des agrafes en fer pour fixer les pierres posent problème dans certains bâtiments où elles sont exposées à l'air et à l'eau et corrodent la pierre qui se délite.

Il est décidé qu'une étude approfondie de la vulnérabilité des matériaux de construction sera menée dans le cadre du Plan d'ensemble de gestion et de conservation (*CCMP*).

Visiteurs/Pression du tourisme

Entre 1998 et 1999, le nombre des visiteurs du Fort Rouge a atteint 2,4 millions, avec environ 8 000 entrées par jour en haute saison. Depuis le 11 septembre, le nombre des visiteurs a chuté à environ 1,5 millions par an. Toutefois, le dossier exprime l'espoir que la fréquentation reviendra à l'avenir à son plus haut niveau. Actuellement, il n'existe pas de stratégie pour réguler les flux de visiteurs sur le bien ni pour réduire l'affluence et l'engorgement dans les lieux les plus populaires, ce qui pourrait produire des dommages considérables, dus à la poussière, aux salissures aussi bien qu'aux frottements et à l'augmentation des niveaux d'humidité.

Actuellement, les visiteurs ne reçoivent pas les informations appropriées pour apprécier pleinement la signification du bien. Certains aménagements destinés aux visiteurs, tels que les éclairages, les barrières et les nouvelles allées peu discrètes, sont inappropriés. Quelques habitants de Delhi ont intenté une action en justice pour, au nom de l'intérêt général, tenter de faire supprimer quelques-unes de ces récentes interventions (voir ci-dessous).

Un bungalow de style Lutyens, en cours de finition dans un espace autrefois utilisé par l'armée, ne semble pas s'intégrer à son environnement. Il est apparemment destiné au personnel administratif.

Une stratégie du tourisme sera mise au point dans le cadre du Plan d'ensemble de gestion et de conservation (*CCMP*).

En conclusion, l'ICOMOS considère que les principaux risques pesant sur le bien sont la voie ferrée qui passe à proximité, la route longeant l'ancien lit du fleuve, les nuisances sonores, la pollution de l'air et les pressions des visiteurs.

L'ICOMOS note que le travail sur un Plan d'ensemble de gestion et de conservation (*CCMP*) a commencé. L'ICOMOS considère que, étant donné l'importance du bien et des problèmes de gestion des visiteurs et de conservation, il serait nécessaire de consacrer du temps à la mise au point du plan et au processus de consultation et d'approbation qui s'y rapporte.

5. PROTECTION, CONSERVATION ET GESTION

Délimitations du bien proposé pour inscription et de la zone tampon

Les délimitations de l'ensemble du Fort Rouge comprennent le Fort Rouge et le fort Salimgarh en entier.

Le bien proposé pour inscription a des jardins bien entretenus à l'extérieur des murs sud et, pour une large partie, hors des murs d'enceinte à l'est et à l'ouest. Des constructions illégales dans des zones des parties nord et nord-ouest sont en cours de destruction pour laisser place à des espaces verts. La plupart des jardins s'étendent bien au-delà de la limite légale des 100 mètres de « zone interdite » autour du bien proposé pour inscription.

L'*Archaeological Survey of India* contrôle la plus grande partie des espaces de la zone tampon. Toutefois quelques parcelles de cette zone tampon appartiennent à l'autorité d'aménagement de Delhi (*Delhi Development Authority - DDA*), au Service central des travaux publics (*Central Public Works Department - CPWD*) et à des propriétaires privés. Les habitants de quelques bidonvilles au nord-est du fort Salimgarh, selon le dossier de proposition, sont en cours de relogement. En raison d'un conflit juridique non résolu, la date de fin de ce processus est incertaine.

Droit de propriété

Le ministère de la Culture du gouvernement indien est propriétaire de l'ensemble du Fort Rouge.

Protection

Protection légale

Le bien proposé pour inscription bénéficie du plus haut niveau de protection car il a été classé monument d'importance nationale au titre de la loi de 1959 sur les monuments anciens, les sites archéologiques et les vestiges.

Une zone interdite de 100 mètres de large (appelée zone tampon dans le dossier de proposition) entoure la zone protégée et une bande de 200 mètres supplémentaires a été établie par avis gouvernemental pour le contrôle de l'urbanisation et de l'occupation des sols par le gouvernement. De plus, l'urbanisme et l'occupation des sols dans la vieille ville historique avoisinante de Shahjahanabad sont soumis au plan de développement de la zone préparé par l'autorité d'aménagement de Delhi (*DDA*).

L'ICOMOS considère que les mesures de protection du bien sont appropriées.
--

Conservation

Historique de la conservation

Le Fort Rouge est sous le contrôle de l'*Archaeological Survey of India* depuis 2003. Depuis lors, un travail considérable de conservation a été entrepris et le dossier de proposition d'inscription comprend la liste des projets récemment achevés, tels que la restauration des plâtres de chaux sur de nombreux bâtiments, des sols en béton de chaux, la réparation des incrustations, la réparation des sols

et des escaliers en grès. Les dates précises et la programmation de ces travaux ne sont pas fournies.

État actuel de conservation

Le dossier de proposition d'inscription reconnaît que la conservation du Fort Rouge connaît des problèmes considérables causés par le ruissellement, les remontées d'eau, l'impact de la poussière, des salissures et de la pollution de l'air. Il reconnaît aussi la nécessité de mettre en place des programmes de conservation active pour les structures les plus endommagées. Cela inclurait la restauration des mortiers de chaux, le remplacement des incrustations manquantes, la conservation des pierres endommagées, la dépose des agrafes de fer et la réparation des infiltrations en toiture.

Une stratégie de conservation à long terme est nécessaire, qui permettrait la mise en place de mesures continues de conservation préventive ainsi que de programmes de conservation à court terme pour traiter les problèmes les plus urgents. Cela devrait être traité par le Plan d'ensemble de gestion et de conservation (*CCMP*) proposé.

Bien que l'état de conservation du bâtiment se soit amélioré au cours des dix dernières années, il reste encore de lourds travaux à mener pour stabiliser l'état de la totalité du bâtiment et pour s'assurer que les visiteurs ne contribuent pas à son délabrement.

Mesures de conservation actives

En raison de la forte association du Fort Rouge avec l'histoire de l'Inde, et son statut en tant que symbole de l'indépendance de l'Inde, il y a un enjeu d'intérêt public considérable dans les questions liées à sa conservation. À la suite d'une assignation, une décision de justice a ordonné à l'*Archaeological Survey of India* de reporter toutes les interventions de conservation dans l'ensemble jusqu'à ce qu'un plan de gestion et de conservation complet pour le bien entier ait été préparé. Les travaux de conservation sont aujourd'hui limités à l'entretien courant et à la recherche et la documentation sur le bien.

En conclusion, l'ICOMOS considère qu'une approche de la conservation doit être développée pour le bien dans le cadre du Plan d'ensemble de gestion et de conservation (<i>CCMP</i>) aussi tôt que possible afin de rassurer l'opinion publique.

Gestion

Actuellement, l'ensemble du Fort Rouge est géré directement par l'*Archaeological Survey of India* qui est aussi responsable de la protection de tous les sites du patrimoine national en Inde et des sites culturels indiens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Parmi ceux-ci se trouvent un certain nombre d'ensembles de la période moghole, notamment le fort d'Agra. Toutefois, une décision de justice (voir ci-dessus) limite les interventions à l'entretien jusqu'à ce qu'un Plan d'ensemble de gestion et de conservation (*CCMP*) ait été approuvé. Un système de gestion transitoire est donc en place.

Au moment de la soumission du dossier de proposition d'inscription, il n'existait pas de *CCMP* pour le bien. Depuis, l'institut d'archéologie de l'*University College* de

Londres, en collaboration avec le Centre de la conservation des ressources culturelles de l'Inde (*Cultural Resource Conservation Initiative in India*) et l'*Archaeological Survey of India*, a été récemment nommé pour préparer le CCMP du bien.

Le dossier de proposition d'inscription annonçait que le CCMP serait un plan de gestion global pour traiter les risques provenant des problèmes de conservation et de la pression des visiteurs, et du besoin urgent d'une approche de gestion plus fortement intégrée qui incorpore la recherche, l'éducation et les valeurs sociales.

Il a été demandé à l'État partie de fournir les détails de ce plan. En janvier, un avant-projet du CCMP a été soumis à titre consultatif par l'État partie. Il définissait les problèmes de gestion du bien et dégageait les stratégies destinées à les traiter. Les actions pour chacune des zones stratégiques restent à ajouter. L'avant-projet stipule que beaucoup de ces interventions restent à développer et seront ajoutées après une période de consultations en février et en mars 2007. L'avant-projet envisage que ce plan soit appliqué dans les dix ans. Deux comités seront créés pour superviser sa mise en œuvre : un comité consultatif et un comité de coordination du CCMP. Le premier apportera son conseil pour la mise en œuvre du plan, contrôlera sa progression et créera des systèmes appropriés tandis que le second assurera la coordination entre les services et l'application des plans d'action. L'ICOMOS approuve les orientations de cet avant-projet.

Présentation du site, interprétation et gestion des visiteurs

L'ensemble du Fort Rouge incorpore de nombreuses strates d'interventions sur une période longue. La taille même du bien, la destruction de beaucoup de structures et de jardins moghols ainsi que l'ajout de nombreuses constructions pendant la période britannique rendent ce bien difficile à comprendre pour les visiteurs. Malgré quelques panneaux d'information et un spectacle son et lumière dans la soirée, la présentation et l'interprétation sont insuffisantes pour que le visiteur peu familier du bien puisse apprécier son importance culturelle. Trois musées à l'intérieur du site manquent également de matériel d'interprétation.

Le bien proposé pour inscription est l'un des sites les plus visités en Inde. En raison de son importance historique, il est particulièrement populaire auprès des visiteurs locaux. Il est vraisemblable que dans l'éventualité de son inscription sur la Liste du patrimoine mondial le nombre de visiteurs augmente. Le système de billetterie actuel est approprié pour contrôler le nombre total de visiteurs sur le bien chaque jour. Il n'existe cependant pas de mécanisme pour contrôler la répartition des visiteurs entre les différents lieux du bien à tout moment. Il y a par conséquent un besoin urgent de concevoir une stratégie pour la gestion des visiteurs.

Étant donné l'importance du rôle du Fort Rouge dans l'histoire de l'Inde et la création de l'identité nationale, l'ICOMOS considère que l'on doit accorder une grande priorité à la présentation et à de bonnes méthodes interprétatives sur le site.

L'ICOMOS considère que l'ampleur et la complexité de l'ensemble du Fort Rouge, ses problèmes actuels de

conservation, le nombre élevé de visiteurs et la nécessité d'une meilleure interprétation réclament la finalisation et l'approbation du Plan d'ensemble de gestion et de conservation (CCMP) proposé, soutenu par les parties prenantes.

L'ICOMOS considère que le système de gestion provisoire en place est approprié et que la protection et la gestion du bien à plus long terme seront assurées grâce à l'élaboration complète du Plan d'ensemble de gestion et de conservation (CCMP) et l'aboutissement de l'action en justice en cours.

6. SUIVI

La nécessité de documenter annuellement l'état des bâtiments pour le suivi de la conservation est reconnue dans le dossier de proposition d'inscription, mais actuellement un tel système n'existe pas.

L'ICOMOS considère qu'il est nécessaire d'établir des mesures de suivi du bien afin de constituer une documentation sur l'état et l'évolution du bâtiment dans le temps.

7. CONCLUSIONS

L'ICOMOS considère que l'ensemble du Fort Rouge a une valeur universelle exceptionnelle et répond aux critères ii, iii et iv.

L'ICOMOS considère que la route passant entre le Fort Rouge et le fort Salimgarh ainsi que la voie ferrée au nord ont des effets défavorables sur la structure et la conservation du bien et sur les caractéristiques de son cadre et de son plan. Il suggère donc que l'État partie envisage un plan à long terme pour changer le tracé de la route et de la voie ferrée, peut-être un peu plus au nord-est du Fort Rouge ; et, à court terme, de mettre en place des mesures pour réduire le volume général du trafic.

La gestion de l'ensemble du Fort Rouge est un défi étant donné la nature des matériaux de construction, la pollution de l'air et le grand nombre de visiteurs. À la lumière de la décision de justice qui contraint l'*Archaeological Survey of India* de s'abstenir d'entreprendre des travaux de conservation tant qu'un Plan d'ensemble de gestion et de conservation n'aura pas été mis au point et approuvé, l'ICOMOS considère qu'il est essentiel que le plan adopte une approche intégrée de la recherche, de la conservation, du suivi, du tourisme, de l'éducation et des valeurs sociales locales, et qu'il soit mené de manière collective, pour rassurer l'opinion publique. Étant donné l'intérêt considérable que suscite localement la gestion de l'ensemble du Fort Rouge, l'ICOMOS considère qu'il est important que les parties prenantes soient consultées à tous les stades du développement du Plan d'ensemble de gestion et de conservation et que ses recommandations soient basées sur un consensus entre les parties prenantes. L'avant-projet consultatif fourni donne l'assurance que cette approche sera adoptée.

Recommandations concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que l'Ensemble du Fort Rouge, Inde, soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii, iii et vi*.

Déclaration de valeur universelle exceptionnelle recommandée

L'ensemble du Fort Rouge a une valeur universelle exceptionnelle :

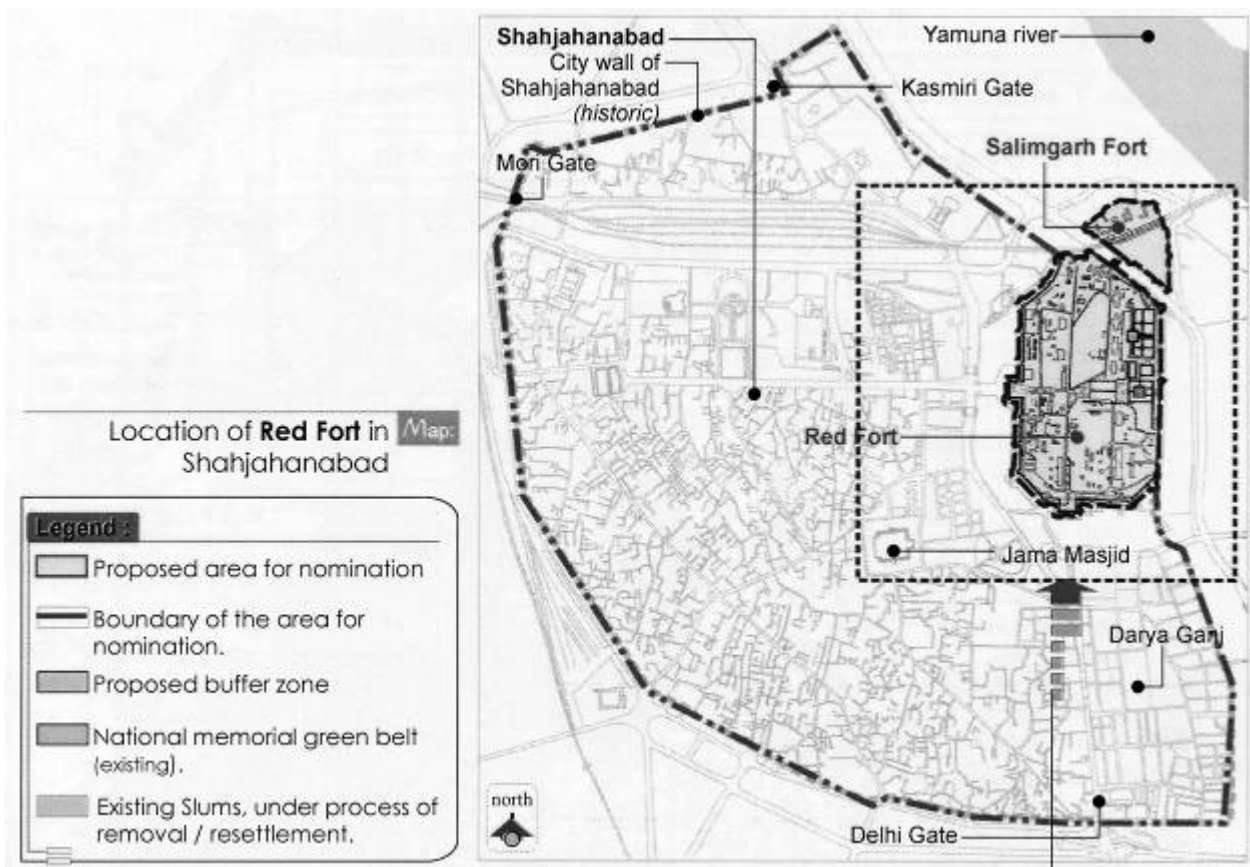
- Le plan et la conception du Fort Rouge représentent l'apogée du développement architectural initié en 1526 par le premier empereur Moghol et porté à un splendide raffinement par Shah Jahan, avec une fusion des traditions islamiques, perses, timourides et hindoues.
- Le plan et le style architectural novateurs des bâtiments ainsi que la conception des jardins du Fort Rouge ont fortement influencé les constructions et les jardins ultérieurs au Rajasthan, à Delhi, à Agra et au-delà.
- Le Fort Rouge a été le cadre d'événements qui ont eu un impact décisif sur sa région géoculturelle.

Critère ii : Le Fort Rouge représente l'apogée de l'architecture moghole, basée sur les traditions locales mais revivifiées par des idées, des techniques, des artisanats et des conceptions importés, pour produire une fusion des traditions islamiques, perses, timourides et hindoues. Il représente les résultats exceptionnels ainsi obtenus en matière de plan et d'architecture.

Critère iii : Le plan et le style architectural novateurs des bâtiments ainsi que la conception des jardins du Fort Rouge ont fortement influencé les constructions et les jardins réalisés par la suite au Rajasthan, à Delhi, à Agra et au-delà. L'ensemble du Fort Rouge reflète aussi l'époque de l'occupation militaire britannique, qui a introduit de nouveaux bâtiments et de nouvelles fonctions sur les anciennes structures mogholes.

Critère vi : L'ensemble du Fort Rouge a été un symbole de pouvoir depuis le règne de Shah Jahan, a été témoin des changements dans l'histoire indienne sous la domination britannique, a été le lieu de la première célébration de l'indépendance et est le lieu où elle est encore célébrée aujourd'hui. L'ensemble du Fort Rouge a donc été le cadre d'événements cruciaux pour la formation de l'identité régionale, et qui ont eu un large impact sur la région géoculturelle.

L'ICOMOS recommande que l'État partie soumette le Plan d'ensemble de gestion et de conservation complet et approuvé au Comité pour approbation lors de sa 32^e session.



Plan indiquant les délimitations du bien proposé pour inscription



Porte de Lahore



Édifice moghol



Zafar Mahal



Édifice britannique